À travers quelques boisés de la plaine du Rhône [suite et fin]

Autor(en): **E.G.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **72 (1921)**

Heft 6

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785412

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quoi qu'il en soit, et sous quelques réserves, il peut être toléré dans certains cas particuliers, lorsque l'opportunisme oblige de préférer un mode de faire vicieux à une absence totale de travail.

Ce qui est essentiel, dans l'un et l'autre cas, et surtout dans l'emploi de ces modes extensifs d'exploitation, c'est la présence constante en forêt de gardes qualifiés, ayant une éducation technique suffisante et l'amour de leur métier.

Ne rejetons donc pas systématiquement les méthodes quelque peu désuètes et qui ne cadrent guère avec l'enseignement académique moderne. Tirons en le meilleur parti possible et sachons assouplir nos tendances pour les rendre conformes au but recherché.

Chigny sur Morges, mars 1921. *J.-J. de Luze,*
inspecteur forestier.

A travers quelques boisés de la Plaine du Rhône.

(Suite et fin.)

On a parfois émis l'opinion que, pour la création de rideaux à pareille altitude, l'épicéa ne devrait jouer qu'un rôle secondaire; nous croyons au contraire qu'étant donné la violence presque permanente des vents dans la plaine du Rhône, les feuillus ne pourraient pas se développer normalement sans l'abri de résineux à feuillage dense. En outre, aucun feuillu ne pourrait, même en massif jardiné, constituer un sous-étage assez touffu pour arrêter les courants; c'est pourquoi l'Epinette offre un peuplement où l'épicéa, à côté du sapin et du weymouth, joue et jouera toujours un rôle important.

L'épicéa se comporte du reste, dans toute la Plaine, d'une manière quelque peu déconcertante. Plus d'un théoricien affirmerait qu'à 380 m. d'altitude, cette essence n'est pas en station et qu'elle ne saurait y prospérer; et cependant les forêts communales de Noville et de Chessel nous montrent des massifs de 20, 40 et 60 hectares où l'épicéa constitue, depuis des siècles, la principale essence, admirablement prospère! Même dans les bas fonds que les eaux d'infiltration du Rhône rendent inaccessibles pendant plusieurs mois chaque année, l'épicéa est rarement infecté de pourriture; il

atteint, à l'âge de 60 à 70 ans au plus, de fortes dimensions (2 à $2^1/_2$ m^3); nous avons eu l'occasion de prendre et de reviser l'inventaire de ces forêts et d'y constater un accroissement moyen de 15 à 18 m^3 par hectare dans les jeunes perchis, et de 8 à 12 m^3 dans les boisés d'âge moyen; nous attribuons ce développement, si anormal en apparence, de l'épicéa en plaine plutôt marécageuse, à la nature sablonneuse du sol qui empêche l'asphyxie des racines, à la nature fertilisante des alluvions dont sont chargées les eaux d'infiltration ou qui constituent la majeure partie des terrains boisés.

Est-il besoin de dire que malgré sa réussite si facile, l'épicéa n'est plus cultivé qu'en mélange, et que les feuillus trouvent aujourd'hui dans toutes les cultures, à côté du sapin et du mélèze, la large place qui leur est due.

Un mot, à ce propos, des plantations du *peuplier* dans la Plaine du Rhône: *Kasthofer* dans son intéressant „Guide dans les Forêts" (trad. Vevey 1830) recommandait déjà l'introduction de cette essence dans les parties les moins marécageuses du cercle de Villeneuve; les nombreux essais tentés par la „Commission de reboisement" en 1885—1895, furent certes pour décourager les plus persévérants: sur quelque 5000 peupliers mis à demeure, bien peu avaient pu résister aux intempéries, à l'humidité du sol, etc. Les essais, repris dès 1910 en terrain propice et avec des variétés sélectionnées (Sarcé et Reverdeau) du *peuplier suisse,* ont abouti à un excellent résultat et ont donné un nouvel essor à cette culture si rémunératrice: tenant compte des expériences faites, on a évité les terres trop marécageuses, pour réserver au peuplier les emplacements surélevés, en bordure d'eaux courantes (allées, talus de fossés, lisière de taillis, etc.). Un creux d'au moins 80 cm. à 1 mètre de diamètre, rempli de terre meuble mêlée de terreau, fumier, etc., a permis un bon développement des racines, la réussite étant en pareilles conditions également assurée pour des boutures ou pour des plants avec racines. Enfin, en opposition à l'élagage trop souvent pratiqué et qui affaiblit la cime, on a appliqué un *émondage* progressif, destiné à alléger la frondaison tout en maintenant une cime un peu basse et ovoïde, ce qui permet d'élever le jeune plant sans avoir recours au tuteur, même dans les stations très exposées au vent.

A côté des deux variétés du peuplier suisse indiquées plus haut, le peuplier blanc de Hollande a aussi donné de bons résultats; les essais tentés avec le carolin n'ont pas aussi bien réussi. Il nous paraît que cette dernière variété, qui prospère cependant sur les rives du lac de Neuchâtel, est plus délicate et n'est pas à conseiller pour la Plaine du Rhône.

Les pépinières créées en 1912 à Noville par M. Marius Chessex, qui s'est spécialisé dans la culture des peupliers var. Sarcé et Reverdeau, ont fourni dès lors plus de 10.000 sujets qui ont, sans exception, merveilleusement réussi et ornent aujourd'hui la Plaine: il n'est pas rare de voir de ces plants, mis à demeure il y a 5 ans, mesurer aujourd'hui 20 et même 25 cm. de diamètre; l'accroissement en hauteur est également surprenant, et atteint facilement 1,80 m. à 2 m. par an. — Ces plantations sont encore trop récentes chez nous pour qu'il soit possible d'estimer déjà leur rendement futur; les expériences faites en France, avec les mêmes variétés, sont toutefois pleines de promesses à cet égard; il n'est pas rare en effet de voir, à conditions égales de station, des sujets âgés de 30 ans qui mesurent 2,5 et 3 m³.

L'intéressant article publié par M. le Dr Fankhauser (n° 4 de la „Zeitschrift für Forstwesen" 1904), sur la culture du peuplier suisse en France, a certainement contribué à propager chez nous ces variétés améliorées dont les pépinières de Noville ont su tirer un si heureux parti et qui rendent de grands services aux propriétaires de forêts. Nous ne saurions trop insister sur le rendement assuré offert par la plantation de ces peupliers qui trouvent facilement place soit dans le taillis comme baliveaux, soit en allées et bordures, ou dans les prés-bois servant de pâturages à moutons.

E. G.

Le condizioni forestali d'Italia prima, durante e dopo la guerra.

(Continuazione e fine.)

III.

La pace e la conseguente entrata in possesso dei nuovi territori attribuitile, non poteva non riempire di letizia il cuore degli economisti d'Italia.